Document generated on 04/28/2024 1:31 a.m.

Jeu
Revue de théâtre

Le C.Q.T. se renouvelle

Michel Vaïs

Number 47, 1988

URI: https://id.erudit.org/iderudit/28063ac

See table of contents

Publisher(s)

Cahiers de théâtre Jeu inc.

ISSN

0382-0335 (print)
1923-2578 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Vaïs, M. (1988). Le C.Q.T. se renouvelle. *Jeu*, (47), 8–13.

Tous droits réservés © Cahiers de théâtre Jeu inc., 1988

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

Le nouveau conseil d'administration du Conseil québécois du théâtre. De gauche à droite et de bas en haut : Claude Goyette, Catherine Bégin, Marie-France Bruyère, Michelle Allen, André Lachance, Richard Blackburn, Louisette Dussault, Pierre Tremblay, Andrée Samson, Béatrice Picard, Pierre-Yves Lemieux, Jean-Luc Bastien et Robert Lalonde.

le c.q.t. se renouvelle

un congrès réaliste

Le troisième Congrès québécois du théâtre s'est tenu à Montréal, du 22 au 24 avril 1988. Ce grand rassemblement biennal des professionnels du théâtre est une sorte d'assemblée générale qui élit les quinze membres du Conseil québécois du théâtre (C.Q.T.) et décide de ses orientations. Environ deux cents personnes ont assisté aux plénières, présidées avec assurance, humour et fermeté par Gilles Marsolais, et participé aux différents ateliers. Outre 128 praticiennes et praticiens individuels, quarante-deux compagnies ont été inscrites au Congrès (il s'agissait de troupes, de compagnies ou d'organismes voués au théâtre, comme le Festival de théâtre des Amériques); enfin, cinq associations étaient aussi officiellement représentées par un ou plusieurs délégués: l'Association des professionnels des arts de la scène (A.P.A.S.), l'Association québécoise des marionnettistes (A.Q.M.), le Centre d'essai des auteurs dramatiques (C.E.A.D.), les Théâtres Associés inc. (T.A.I.) et l'Union des Artistes (U.D.A.).

Au Studio-Théâtre Alfred-Laliberté et dans quelque douze salles de cours de l'Université du Québec à Montréal, où avaient lieu les ateliers, voisinaient ainsi de jeunes membres de groupes encore peu connus du grand public (tels l'Opsis, Arbo Cyber, Zoopsie); des praticiens appartenant à la «relève vieillissante» ou aux compagnies dites de la zone grise (la Rallonge, le Petit à Petit, le Parminou...); la plupart des directeurs des théâtres dits institutionnels, du plus petit au plus grand; des techniciens de plateau, des metteurs en scène, des auteurs, des relationnistes, des représentants de tous les métiers de la scène, et aussi des comédiens de grande expérience tels Gérard Poirier, Élisabeth Chouvalidzé et Béatrice Picard, identifiés à la «vieille garde», selon l'expression de cette dernière. Les points de vue des autres régions ont pu être exprimés notamment par les Québécois, les Outaouais et les Sherbrookois qui avaient fait le voyage. Bref, tout le Québec théâtral était au rendez-vous, en personne ou par délégation.

Le Conseil sortant avait alimenté la réflexion pendant les semaines précédentes grâce à la publication d'un numéro spécial du bulletin de liaison, *l'Aide-Mémoire*. On y retrouvait un bilan de l'action générale du Conseil depuis le congrès de 1986 ainsi que les propositions des six comités de travail, qui se sont penchés sur les différents secteurs de la vie théâtrale québécoise.

un bilan fort prometteur

Les deux années écoulées ont représenté la première véritable période de travail du C.Q.T. Auparavant, il avait fallu travailler surtout à l'organisation interne du Conseil, à sa viabilité financière en tant qu'organisme indépendant et à ses Règlements généraux, lesquels ont

été adoptés au Congrès de 1986. Cette fois-ci, on allait au cœur des débats, avec pour commencer, un rappel par la présidente sortante, Catherine Bégin, de ce qui a été fait. Le Conseil étant un organisme de pression, il était normal d'y trouver l'histoire des multiples interventions qui ont été menées auprès des principaux bâilleurs de fonds, soit aux plans municipal, provincial et fédéral. Pas de manifestations dans les rues mais de la correspondance, des présentations de mémoires, des rencontres en délégation, des interventions publiques, des lettres aux journaux, des pétitions. Les plus spectaculaires de ces actions ont été menées par la Coalition du monde des arts et des affaires culturelles, dont le C.Q.T. a été l'instigateur et le principal promoteur, et dont le porte-parole est aussi Catherine Bégin. La presse a abondamment fait état des succès obtenus par la Coalition auprès du ministère des Affaires culturelles du Québec (suppression des réductions envisagées en 1986, augmentations successives en 1987 et 1988) et auprès du Premier ministre (réitération de l'objectif d'atteindre 1% du budget général du Québec pour les actuels champs d'intervention du M.A.C.), si bien qu'il est inutile d'y revenir plus longuement.

Par ailleurs, le Conseil a approché l'entreprise privée, réfléchi sur la formation théâtrale et rencontré les responsables des médias par le biais de ses comités permanents, dont l'action a été scrutée à la loupe dans les ateliers lors du Congrès (ateliers scindés, dans certains cas, en deux ou trois sous-groupes). Il s'en est suivi l'adoption en plénière de vingt-sept propositions étudiées par les ateliers et présentées par le Conseil sortant. À les lire, on saisit bien à la fois les préoccupations actuelles et les orientations qui auront le plus de chance de marquer notre activité théâtrale professionnelle à court et à moyen terme.

consolidation et préservation

En matière de politiques gouvernementales comme en ce qui concerne le financement privé et les lieux de diffusion, l'accent a été mis sur l'acquis. Les participants ont constaté et déploré les difficultés de nombreux groupes à survivre depuis dix ou quinze ans avec leurs maigres subventions. Les nouveaux programmes se multiplient, se recoupent toujours davantage, mais l'enveloppe budgétaire n'augmente guère, ce qui oblige les compagnies à jouer au chat et à la souris avec l'État, tout en permettant aux politiciens de se gausser d'être «à l'écoute du milieu». Cela amène les compagnies à s'installer dans le provisoire et à fonctionner à coups de projets ponctuels, pour lesquels ils obtiennent des subventions spéciales, non récurrentes. D'assez vives discussions ont opposé les troupes dites «à fonctionnement» (lire: subventionnées de façon récurrente pour leur fonctionnement régulier — encore que cela puisse être le cas à un niveau de gouvernement mais pas à un autre) et celles qui reçoivent des fonds uniquement sur présentation d'un projet, c'est-à-dire, pour monter un spectacle. C'était une sorte de querelle des Anciens et des Modernes où certains ont plaidé en faveur de l'émergence des jeunes troupes, garante de l'oxygène dont nous avons tant besoin, d'autres ont ému l'assistance en narrant le triste sort de la vieille relève qui, au début des années soixante-dix, renouvelait profondément notre pratique théâtrale mais ne cesse pas d'être appelée — et traitée de — «jeune théâtre» aujourd'hui. Au passage, d'aucuns ont tenté, mais en vain, d'écornifler les méchantes associations comme le C.E.A.D., qui pompent une partie des subventions disponibles. Ils voulaient que l'on parle nommément de consolidation des «compagnies» plutôt que des «organismes» de théâtre. De la base, de préférence aux superstructures. Des praticiens siégeant au Conseil d'administration du Centre d'essai, comme Michelle Allen et Gilbert Turp, leur ont clairement fait comprendre que le C.E.A.D. est la compagnie des auteurs et que les associations naissent généralement des besoins exprimés par le milieu et grâce aux artistes qui s'y engagent corps et âme.

L'atelier sur le financement privé a souligné la difficulté, des petites compagnies surtout, à répondre aux incitations des subventionneurs, qui voient là une nouvelle vache à lait. En particulier, on ne veut pas que les subventions dépendent directement des résultats des levées de fonds, et on souhaite que le M.A.C. révise sérieusement son programme de fonds d'appui[1].

La réflexion sur les lieux théâtraux a permis une rare unanimité en faveur de la Maison québécoise du théâtre pour l'enfance et la jeunesse, dont on a reconnu qu'elle «a fait la preuve, sur les plans artistique et administratif, de sa viabilité et de sa nécessité». Il a été jugé prioritaire de la doter d'un lieu permanent de diffusion, autre que l'inadéquat Tritorium. Par ailleurs, un comité permanent d'analyse et de promotion des lieux théâtraux sera formé par le C.Q.T., afin «d'étudier tout projet d'acquisition, de construction, de modification ou de fermeture d'un lieu théâtral au Québec». Ce comité, selon les voeux du Congrès, devra obligatoirement être consulté avant l'octroi de subventions publiques en matière d'immobilisation théâtrale[2]. Tous avaient alors à l'esprit les coûteuses erreurs du Tritorium et de la Comédie nationale (salle Félix-Leclerc), à Montréal, ainsi que d'autres salles très mal conçues comme le Port-Royal, qui ont fait l'objet des foudres de Gilles Marsolais dans un article intitulé «Dites-moi où l'on vous loge...», publié dans *Jeu* 42 et reproduit dans le dernier *Aide-Mémoire*. Enfin, on a établi la notion de «patrimoine théâtral» et voté en faveur de l'acquisition des lieux par les compagnies qui le souhaitent ou, à titre transitoire, par l'État, afin d'en préserver la vocation.

le problème des journaux

Codirigé par Louisette Dussault (pour Montréal) et Andrée Samson (pour Québec), le comité des politiques médiatiques a vu son action des deux dernières années reconnue et encouragée par le Congrès. Elle devrait donc se poursuivre, d'autant plus que ces deux personnes ont été réélues au Conseil. Une étude serrée de la couverture théâtrale des principaux quotidiens montréalais en 1987 a révélé que l'accroissement significatif de l'activité spectaculaire n'a pas entraîné une plus grande exposition dans la presse écrite. Faute d'articles de fond ou de critiques en nombre suffisant (47% des productions ne sont *pas* traitées dans *Le Journal de Montréal*, 49% dans *La Presse* et 61% dans *Le Devoir*), on a assisté depuis quinze ans à la naissance et à la prolifération des relationnistes, et les théâtres achètent de plus en plus d'espace publicitaire dans les journaux. Nuance: dans *La Presse* mais pas dans *Le Devoir*, question de tirage, et même si c'est à titre plus onéreux. (On a ainsi rappelé qu'un encart de sept pouces sur sept dans *La Presse* du samedi coûtait autant qu'un comédien dans une production ou que le brossage d'un décor, soit 2 000 $. Cruel dilemme pour la direction artistique d'une petite compagnie!) Résultat de cette inflation publicitaire: *La Presse* diminue sa surface rédactionnelle. Il suffit donc que l'annonce d'un théâtre arrive au journal peu de temps avant l'heure de tombée du samedi, par exemple, pour que soient sacrifiés un article de fond ou une critique. Au *Devoir*, la situation est inverse, mais le problème de fond est le même. L'absence quasi complète de publicité théâtrale depuis plusieurs mois, malgré quelques timides efforts de redressement sur le plan rédactionnel (et des pressions de la direction auprès des théâtres pour qu'ils placent de la publicité), témoigne de l'insatisfaction du milieu et de son manque de

1. C'est là le nouveau nom du barbare *fonds d'appariement* par lequel on avait d'abord traduit *matching grants policy*. Soit: des subventions égales aux montants récoltés dans le secteur privé.
2. Sera-t-il formé à temps pour s'intéresser aux deux salles de quelque trois cents places (dont une polyvalente) qui seront construites sur le site du nouveau Musée d'art contemporain, Place des Arts, dès l'été 1988? Il semble qu'une de ces deux salles, dont l'ouverture est prévue pour l'automne 1989, sera consacrée aux spectacles jeunes publics que la Place des Arts souhaite développer.

confiance à l'égard de ce journal. L'organe qui semble pour l'instant bénéficier le plus de cette situation est l'hebdomadaire *Voir*.

Le comité des politiques médiatiques du C.Q.T. a rencontré des représentants de *La Presse*, du *Devoir* et du *Soleil* en 1987. À *La Presse*, où il a notamment fait valoir l'importance de confier la fonction de chroniqueur théâtral à quelqu'un d'expérimenté, la direction a répondu que c'est en tant qu'*bonnête homme*, «au sens rousseauiste du terme», qu'est choisi un chroniqueur dans les pages culturelles... Au *Devoir*, le comité a constaté après son passage l'affectation d'un collaborateur supplémentaire à la critique théâtrale. Cela suffira-t-il?

La proposition votée au Congrès vise donc à organiser de nouvelles rencontres, plus larges, en mettant le gouvernement dans le coup. Cela permettrait de financer l'organisation des rencontres (on pense particulièrement à la Commission d'initiative et de développement culturel de Montréal, ou Cidec), mais aussi de faire prendre conscience aux subventionneurs qu'une bonne part des ressources financières des compagnies théâtrales s'envole en publicité. Est-il souhaitable pour l'État de subventionner indirectement les journaux?

formation, autofinancement, élection

Un atelier très couru fut celui qui était consacré à la formation professionnelle. Les débats y furent, dit-on, animés. En plénière cependant, la discussion a été réduite au minimum au profit d'un consensus facilement obtenu pour tenir d'ici au mois de février 1989 des États généraux sur la formation professionnelle en art dramatique. Cette expression a été préférée à «formation théâtrale», pour y inclure des disciplines qui ne sont pas encore enseignées dans les écoles actuelles: mise en scène, théâtre de création, théâtre de marionnettes, théâtre jeunes publics, théâtre gestuel, danse-théâtre, plusieurs métiers du cinéma, gestion, etc.

L'autofinancement partiel du C.Q.T. a fait l'objet d'une proposition selon laquelle un objectif annuel de 50 000 $ a été fixé. Pour l'atteindre, on compte d'abord sur les associations, qui pourront percevoir une cotisation spéciale de leurs membres à cet effet. Quant aux théâtres de la «zone grise», qui ne sont pas regroupés en association (mais un projet est dans l'air, a-t-on annoncé), il leur sera demandé de contribuer volontairement et individuellement au financement du C.Q.T. Ils pourront déterminer leur contribution en s'alignant sur des compagnies similaires, membres d'une association.

Avant les élections, l'assemblée a accrédité huit associations, qui occuperont sept sièges au Conseil pendant les deux prochaines années. Outre l'A.Q.M., l'A.P.A.S., le C.E.A.D., T.A.I. et l'U.D.A., qui auront chacun un délégué (respectivement: Pierre Tremblay, Claude Goyette, Michelle Allen, Jean-Luc Bastien et Louisette Dussault), la Maison-Théâtre (M.A.Q.T.E.J.) et Théâtres unis enfance-jeunesse (T.U.E.J.) se partageront un représentant (André Lachance du Théâtre du Gros Mécano à Québec), et l'Association des producteurs de théâtre professionnels (A.P.T.P.) disposera d'un siège, qui sera vraisemblablement comblé par Vincent Bilodeau. Cette association regroupe quelques douzaines de théâtres d'été, et ce n'est pas sans quelques grincements de dents (et beaucoup d'abstentions) que l'assemblée a voté en faveur de l'entrée officielle du théâtre privé, à but lucratif, au C.Q.T. Il est certain, comme l'a souligné le directeur général Pierre MacDuff, que plusieurs questions comme les subventions et les politiques gouvernementales intéresseront moins ces compagnies, mais en matière de relations avec les médias notamment, leur soutien pourra devenir précieux.

Enfin, les élections proprement dites ont permis à Lorraine Pintal de la Rallonge, à Robert Lalonde du Théâtre d'Aujourd'hui et à Marie-France Bruyère du Petit à Petit d'occuper les trois sièges réservés aux compagnies; Richard Blackburn du Théâtre de la Dame de Coeur à Upton représentera les compagnies établies en région; quant aux artisans individuels, leurs délégués seront Andrée Samson, comédienne de Québec, Pierre-Yves Lemieux du Théâtre de l'Opsis (plusieurs ont vu en lui *le* candidat de la relève), Béatrice Picard et Catherine Bégin, qui reste la présidente du C.Q.T. pour les deux années à venir.

michel vaïs